FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Révision 18.02.11 n°01
Produit : dégraissant surpuissant marque SPECIAL

1. IDENTIFIACATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Substance : dégraissant surpuissant << spécial >>

Entreprise : IMPORDIS S.A.S
Za le parc
82170 Canals
Tél. : 05.63.27.22.20
Fax : 05.63.27.22.29

Service National d'information toxicologique (91)562.04.20

Nom du produit : dégraissant surpuissant
Aspect physique : liquide couleur amber
Type de produit : dégraissant pour le nettoyage des cuisines, des hottes, etc.
Type d'emballage : bouteille de 750 ml en polyéthylène avec pistolet

2. IDENTIFIACTION DES DANGERS

Produit Irritant.

3. COMPOSITION /INFORMATION SUR LES COMPOSANTS.

INGREDIENTS	NIVEAU	CLASSIFICATON
Tensioactifs anioniques et non ioniques.	5-15 %	Nocif, irritant
Butildiglicol	5-15%	Irritant
Hydroxyde Sodique	< 5%	Corrosif

4. PREMIERS SECOURS

4.1 **Précautions à prendre** :
En cas de contact avec la peau : laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon.
En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment avec de l'eau durant 15 minutes au moins en maintenant les paupières ouvertes.
En cas d'ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Si la personne est inconsciente ou a des convulsions, ne pas lui donner à marger, la maintenir au repos et couverte. Consulter immédiatement un médecin.
En cas d'inhalation : Non applicable si usage normal, si pulvérisé produit une légère irritation.
Equipements de travail : Douches oculaires, protections oculaires, gants en caoutchouc, ou pvc.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

5.1 **Produit non inflammable.**

Extincteurs conseillés : Utiliser des rideaux d'eau pour absorber les gaz, fumées, etc.
Extincteurs non conseillés : Aucun.
5.2 **Equipement de protection spécial** : Gants en plastique, lunettes, ou écrans.
5.3 **Risque d'explosion** : Non connu.
5.4 **Risque de combustion** : Non connu.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 **Mesures de précaution relatives à la personne :** gants, bottes et protection pour la bouche et les yeux.
6.2 **Précautions pour la protection de l'environnement :** tenir compte de la législation locale. Laver les résidus avec beaucoup d'eau et les envoyer dans les égouts.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE.

7.1 **Manipulation** : ne nécessite aucune précaution spéciale
7.2 **Stockage** : stoker dans l'emballage d'origine fermé. Eviter des températures extrêmes.

8. CONTROLE DE L 'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Nous conseillons l'utilisation de gants.

9. PROPRIETES PHISIQUES ET CHIMIQUES

9.1 **Aspect** : liquide couleur amber.
9.2 **Solvabilité dans l'eau** : soluble.
9.3 **PH** : > 13
9.4 **Point d'ébullition :** n.d
9.5 **Point d'inflammation** : n.d
9.6 **Densité** : 1.040-1.060 gr/cc.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 **Stabilité** : produit stable dans des conditions normales d'usage et d'stockage.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE (identification des dangers)

11.1 **En cas de contact avec les yeux** : irritant.
11.2 **En cas de contact avec la peau** : Irritant en cas de contact prolongé.
11.3 **En cas d'ingestion** : Irritation de la gorge et de la bouche.
11.4 **En cas d'inhalation** : Légèrement irritant.

12. INFORMATION ECOLOGIQUE

Les tensioactifs que contient cette préparation sont en accord avec le critère de biodégradabilité première tel que l'établi la réglementation (CE) n°648/2004 des détergents. Les données qui le garantissent sont à la disposition de tous les Etats membres dès qu'ils le sollicitent.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION

13.1 **Contenants :** Tenir compte de la législation locale. Résidus sans traitement spécial.
13.2 **Emballages vides** : Tenir compte de la législation locale. Peuvent être recyclés.

14. INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Non dangereux pour le transport selon ADR.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

IRRITANT
Ne pas mélanger avec d'autres produits.

15.1 **R35/38** Irrite les yeux et la peau.
15.2 **S** Conserver hors de portée des enfants.
15.3 **S-25** Eviter le contact avec les yeux.
15.4 **S-26** En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.
15.5 **S-46** En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage.

16. AUTRES INFORMATIONS

Ne pas ingérer
Eviter un contact prolongé des mains. Après rincez-les avec de l'eau claire.

Service médical d'information toxicologique. Tél. 00 34 91 562.04.20
Tél. Urgences 00.34 96 645 42 00 (PONS QUIMICAS,S.L)

Biodégradable.